



APPEL D'OFFRES

Travaux d'aménagement de la cour et de l'intérieur de warehouse à Parakou

Délivré par : Counterpart International

Date d'émission : 28 août 2026
Numéro de l'appel d'offres : CI-MGD-1130-RFQ-20/2026
Délai pour poser des questions : 04 septembre, 2026
Délai fixé pour les réponses : 07 septembre, 2026
Date de clôture de réception des offres : **10 septembre, 2026 à 17:30 heures**
Visite de site : 04 septembre 2026 à 11H00
Soumettre les questions à : mgd.benin@counterpart.org

Pour assurer une meilleure exploitation et la sécurisation de son magasin principal de Komigui, dans la commune de N'Dali (warehouse de Parakou), Counterpart International (ci-après COUNTERPART) lance un appel d'offres auprès d'entreprises régulièrement et légalement établies au Bénin et spécialisées dans le domaine du BTP, du génie civil et de l'électricité. Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'une entreprise pour la réalisation des travaux d'aménagement de la cour du magasin (mur de clôture, installations électriques triphasées, éclairage, terrassement). Les sociétés ou établissements soumissionnaires doivent avoir une solide expérience dans les travaux de génie civil et d'électricité.

1. INTRODUCTION/CONTEXTE

Chez Counterpart International, nous pensons que les personnes les plus proches des défis sont les mieux placées pour les résoudre, mais elles ne devraient pas avoir à le faire seules. Depuis plus de 60 ans, nous travaillons en partenariat avec des communautés du monde entier pour transformer les idées locales en solutions durables. Nous associons la vision locale aux opportunités mondiales, en travaillant aux côtés de dirigeants, d'organisations et de réseaux pour construire des communautés inclusives et résilientes où les gens s'épanouissent. Nos programmes sont axés sur l'impact à long terme, en aidant les femmes à diriger et à développer leurs entreprises, en renforçant les systèmes alimentaires afin que les familles aient accès à des aliments nutritifs et à des moyens de subsistance durables, et en créant des voies pour le progrès économique et social. En tant que gestionnaire de confiance du financement du développement, Counterpart est connu pour sa transparence, sa responsabilité et ses résultats mesurables. Nous rassemblons les bons partenaires, les bonnes ressources et les bonnes idées pour aider les communautés à se bâtir une vie meilleure et un avenir plus durable, génération après génération.

Au Bénin, Counterpart et ses partenaires ont lancé un programme d'une durée de six (6) ans, financé par United States Department of Agriculture (USDA).

Ce programme vise à appuyer le gouvernement béninois dans la lutte contre la faim, l'amélioration de la santé des enfants et le renforcement du système d'enseignement primaire, à travers la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire.

Déployé dans les départements du Borgou, de l'Atacora et du Donga, le programme intitulé « Diàna nu kéubi (La nourriture construit l'écolier) » bénéficiera aux élèves de 243 écoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le magasin principal du projet situé Komiguia dans la commune de N'Dali reçoit, stocke et redistribue des denrées vivrières et alimentaires (céréales, légumineuses, huile, etc.) destinées aux cantines scolaires. Cependant, des travaux doivent être réalisés afin d'aménager l'espace loué pour une meilleure utilisation

Ces travaux permettront d'atteindre les résultats suivants :

- Réalisation des travaux d'aménagement pour une meilleure exploitation du magasin ;
- Réalisation d'un mur de clôture surmonté de barbelés anti-effraction, muni d'un portail d'entrée ;
- Réalisation des installations électriques triphasées du magasin ;
- Renforcement de l'éclairage intérieur et extérieur du magasin.

Les soumissionnaires devront envoyer leurs devis quantitatif et estimatif et présenter des documents attestant de leurs expériences et de leurs qualifications.

À la suite de cette phase de demande de devis, Counterpart émettra un contrat de prestation de services ou des bons de commande au soumissionnaire retenu.

2. PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit être issu de fournisseurs éligibles, régulièrement et légalement installés au Bénin.
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous :
 - a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
 - b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
 - c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

3. QUALIFICATIONS REQUISES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

3.1 QUALIFICATIONS REQUISE

Pour l'ensemble des soumissionnaires, les qualifications minimales suivantes sont exigées et vérifiées, avant notation, sur une base conforme/non conforme :

- a. Être une entreprise régulièrement constituée et légalement installée en République du Bénin, et en apporter la preuve par la production d'un extrait d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) mentionnant le BTP ou un domaine équivalent dans la liste des activités (fournir les extraits successifs en cas de modification). **(Pièce éliminatoire)**
- b. Être en mesure de fournir l'extrait des statuts de l'entreprise précisant la liste des domaines d'activités, si applicable,
- c. Être en mesure de fournir l'attestation d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- d. Être à jour de ses obligations sociales, fiscales et judiciaires, et en apporter la preuve par :
 - i. Une attestation originale de la CNSS justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations sociales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres (exigible à l'établissement du contrat);
 - ii. Une attestation des impôts justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations fiscales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres (exigible à l'établissement du contrat) ;
 - iii. Une attestation de non-faillite, de non-liquidation et de non-poursuite judiciaire, datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un Tribunal de Première Instance (exigible à l'établissement du contrat);
 - iv. Une copie du certificat d'exclusion des marchés publics en République du Bénin (exigible à l'établissement du contrat),
 - v. Une copie du certificat d'assujettissement à la TVA de l'année en cours (ou de l'année de facturation si celui-ci expire avant la facturation) ;
- e. Disposer d'un agrément d'externalisation de la SBEE. **(Pièce éliminatoire)**
- f. Être en mesure de fournir une note de présentation du soumissionnaire comportant ses coordonnées et une adresse électronique valide ;
- g. Être en mesure de renseigner la liste des prestations similaires fournies par le soumissionnaire (modèle en annexe)
- h. Avoir exercé :
 - **Expérience Générale** : au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025) et l'année en cours , **présenter** au moins un (01) marché de travaux de génie civil et d'électricité prouvé par des attestations de bonne fin d'exécution et/ou procès-verbaux de réception définitive ou provisoire ; les procès-verbaux de réception définitive et/ou provisoire devront être appuyés des copies simples des contrats qui leur correspondent (pages de garde et page de signature portant clairement l'intitulé des travaux, leur description détaillée et le montant) ; les attestations, procès-verbaux et copies de contrats devront être délivrés par des maîtres d'ouvrages du secteur public en République du Bénin

(Ministères, Agences de l'Etat, Mairies, etc...) ou des ONG Internationales

- **Expériences Spécifique** : présenter au moins un (01) marché de travaux de génie civil (construction, réhabilitation, assainissement de bâtiments, de routes, ou autres ouvrages BTP) et preuves de plusieurs d'au moins un (01) marché de travaux d'électricité montrant une expérience de travail avec la SBEE pour l'installation de réseaux triphasés et/ou de raccordement sur réseaux haute ou basse tension au cours des 03 dernières années et l'année en cours ((2026, 2025, 2024, 2023) ;.

- i. Disposer d'un personnel clé composée de :
 - i. (01) conducteur des travaux génie civil (Diplôme Ingénieur de Conception en Génie-Civil, BAC+5, au moins 05 ans d'expérience),
 - ii. (01) conducteur des travaux électricité (Diplôme d'Ingénieur de Conception en Électricité, BAC+5, au moins 05 ans d'expérience),
 - iii. (02) Chefs Chantiers (Licence en Génie civil, BAC+3, au moins 03 ans d'expérience) ;
- j. Les expériences du personnel doivent être justifiées par la présence dans le dossier de l'entreprise des diplômes, CV et attestations de travail correspondantes. Joindre également la copie de la carte d'identité en cours de validité du personnels et un engagement de disponibilité signé par le personnel
- k. Être en mesure de produire la note méthodologique sur l'exécution et l'organisation des travaux
- l. Parapher et signer le devis descriptif à toutes les pages **avec la mention « Lu et approuvé, cachet » de l'entreprise**
- m. Fournir la preuve de propriété propre (factures d'achats, carte grises de véhicule, vérifiables et valides) ou de location (contrat de location) de la liste du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux de :

➤ **Génie civil**

- Une (01) Bétonnière (minimum 350 litres)
- Un (01) Vibreur
- Une (01) Camionnette de capacité minimale 5 m³
- Un (01) Véhicule de liaison
- Un (01) Equipement topo (théodolite, niveau, mire, jalons etc.....)
- Un (01) Compacteur à rouleau (cylindre) à main

➤ **Electricité**

- Multimètre numérique TRMS (02)

- Pince ampèremétrique TRMS (02)
 - Mégohmmètre (500 à 1000V) : 01
 - Testeur de continuité :01
 - Ceinture de sécurité (Harnais) pour électricien monteur
 - Grimpettes pour poteaux béton
 - Equipement EPI (casque, gants, chaussures de sécurité) pour électricien
- n. Être en mesure de fournir le Planning d'exécution des travaux et l'Organigramme du soumissionnaire prenant en compte tous les postes de l'entreprise,
 - o. Être en mesure de fournir une attestation de capacité financière sans réserve, d'un montant au moins égal à la moitié du montant de l'offre du soumissionnaire. **(Pièce éliminatoire)**
 - p. Être en mesure de Fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (page de certification et page indiquant clairement le montant du chiffre d'affaires annuel), avec certification de la direction des impôts et d'un expert-comptable agréé ;
 - q. Avoir visité et inspecté le site, à sa charge, la visite de site étant obligatoire, et joindre à l'offre une copie de l'attestation de visite de site. **(Pièce éliminatoire)**
 - r. Être en mesure de présenter une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission, sous forme de garantie bancaire à première demande émise par une banque, une compagnie d'assurances ou un organisme de caution habilité. **(Pièce éliminatoire)**
 - s. Être en mesure de fournir une assurance risque professionnel (exigible à l'établissement du contrat).

NB :

1. L'absence, la non-conformité et/ou la non-validité des pièces listées au point suivant est éliminatoire.
 - a,e,q,r (à la phase d'analyse technique)
 - o (à la phase d'analyse financière)
 - d.i à d.iv,s (Trois jours au plus après la notification d'attribution provisoire)
2. **La visite de site aura lieu le vendredi 04 septembre 2026 à partir de 11H00.**
Les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'annoncer en écrivant à l'adresse : gaguida@counterpart.org
3. **L'ouverture des offres aura lieu dans les locaux de counterpart à Cotonou le vendredi 11 septembre 2026 à partir de 09H00. Les soumissionnaires ou leurs représentants (muni d'une procuration) désirant assister à l'ouverture sont priés d'être à l'heure.**

3.2 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les travaux à réaliser par le soumissionnaire doivent répondre aux exigences détaillées dans le cahier des prescriptions techniques et le devis quantitatif et estimatif (DQE) annexés.

Les spécifications techniques des travaux sont réparties selon les travaux suivants :

- Mur de clôture : construction d'un mur de clôture surmonté de barbelés anti-effraction, muni d'un portail d'entrée, formant une cour extérieure du magasin ;
- Installations électriques : réalisation des installations électriques triphasées du magasin, y compris le raccordement SBEE ;
- Éclairage : mise en place de l'éclairage intérieur et extérieur du magasin ;
- Terrassement : réalisation du terrassement de la cour intérieure du magasin.
- Travaux d'aménagement et d'ameublement de bureaux

Les soumissionnaires sont priés de bien vouloir prendre connaissance du contenu du DQE pour plus d'informations en écrivant à l'adresse : mgd.benin@counterpart.org

4. DELAI D'EXECUTION ET SUIVI DES TRAVAUX

4.1 DELAI D'EXECUTION

Description	Délai d'exécution	Destination
Travaux de construction pour l'aménagement de la cour du warehouse (mur de clôture, installations électriques triphasées, éclairage, terrassement) et d'aménagement	Du 01 octobre au 30 novembre 2026. (Remise de site le 01 octobre 2026)	Magasin principal, KOMIGUIA - commune de N'Dali

4.2. SUIVI DES TRVEAUX

Counterpart se charge du suivi et contrôle d'exécution des travaux conformément à la note descriptive et aux clauses contractuelles engagées par l'entreprise en charge des travaux.

5. OFFRE DE PRIX

Les offres en réponse à cet appel d'offres doivent comprendre un bordereau des prix unitaires et un devis estimatif et quantitatif, remplis, signés, datés et cachetés, détaillés par composante avec indication du coût unitaire et du coût total. Les prix devront être présentés en Francs CFA (XOF), hors taxe et toutes taxes comprises (TVA indiquée séparément). Les offres resteront valides pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après la date de soumission.

6. METHODE ET CRITÈRES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroulera en deux (2) étapes successives : une évaluation technique, suivie d'une évaluation financière réservée aux seuls soumissionnaires ayant satisfait au seuil technique minimum. La seconde étape est conditionnée par la réussite de la première.

Avant toute notation, Counterpart vérifie la recevabilité de chaque offre au regard des critères d'éligibilité et des pièces éliminatoires listées. Seules les offres jugées recevables sont ensuite notées selon la grille technique ci-dessous.

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'éligibilité, franchit le seuil de qualification technique fixé ci-dessous, et obtient, parmi les offres ainsi qualifiées, le meilleur score final selon l'application combinée des critères techniques et financiers indiqués ci-après.

A. Evaluation Technique

L'évaluation technique des offres se fera suivant les critères techniques et aux pondérations suivantes :

Critères techniques	Grille d'appréciation	Pondération
Expériences Générale (marchés de travaux de génie civil et d'électricité)	*si nombre de marchés exécutés entre 2020-2026, alors 2 points / attestation valide à la limite de 5 marchés ; Soit 2 points X 5= 10 points *Si non 0 point	10 points
Expériences spécifiques (marché exécutés entre 2023 et 2026) de valeurs individuelles pour chaque marché = > proposition financière du soumissionnaire	*si nombre de marchés de travaux de génie civil (construction, réhabilitation, assainissement de bâtiments, de routes, ou autres ouvrages BTP) alors 05 points par attestation à la limite de 3 marchés ; Soit 05x3= 15 points *Si non alors 0 point	30 points
	* Si marchés de travaux d'électricité montrant une expérience de travail avec la SBEE pour l'installation de réseaux triphasés et/ou de raccordement sur réseaux haute ou basse tension alors 7,5 points par marché à la limite de 2 marchés ; Soit 02 x 7,5 = 15 points *Si non alors 0 point	
	* Méthodologie claire et cohérente avec les phases d'exécution de tout le contrat de marché : de la contractualisation à la remise au propre du site : 05 points	10 points

Critères techniques	Grille d'appréciation	Pondération
Méthodologie d'exécution des travaux	* Démarche Organigramme et relation hiérarchique cohérente avec l'exécution des travaux : 02 points *Planning d'exécution des travaux : 02 points *Présentation globale de la méthodologie : 01 points	
Personnel à affecter aux travaux	<u>Conducteur des travaux</u> *Si Diplôme Ingénieur de Conception en Génie-Civil (BAC +5) et ayant au moins 05 ans d'expérience : alors 02 points pour le diplôme et 03 point pour les 05 attestations de travail *Si attestations de travail inférieure à 05 alors 01 point *Si non alors 0 point pour tout	05 points
	<u>Conducteur des travaux électricité</u> *Si diplôme d'ingénieur de conception en électricité : (BAC+5) ayant au moins 05 ans d'expérience : alors 02 points pour le diplôme et 03 point pour les 05 attestations de travail *Si attestations de travail inférieure à 05 alors 01 *Si non 0 point pour tout	05 points
	<u>(02) Chefs Chantiers</u> *Si Licence en Génie civil BAC+3 et ayant au moins 03 ans d'expérience alors 01 point pour le diplôme x 02 profils et 01 point pour l'expérience x 02 profils *Si expérience inférieure à 03 alors 0 point pour toute la rubrique *Si non 0	04 points
Moyens matériels à déployer	<u>Matériel de travaux de génie civil</u> *Si tous les éléments sont justifiés alors 03 pts au total *Si non 01 points	06 points
	<u>Matériel de travaux d'électricité</u> *Si tous les éléments sont justifiés alors 03 pts au total *Si non 01 points	
Total		70 points

NB:

Toutes les expériences évoquées dans le cadre de ce dossier doivent absolument être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution et/ou procès-verbaux de réception définitive ou provisoire appuyé(e)s des copies simples des contrats (pages de garde et page de signature

portant le montant) délivrés par des maîtres d'ouvrages du secteur public en République du Bénin (Ministères, Agences de l'Etat, Mairies, etc...) ou des ONG Internationales

 **Seuil de qualification technique :** seuls les soumissionnaires ayant obtenu un score technique, minimum de 65 points sur 70, seront déclarés techniquement qualifiés et verront leur offre financière ouverte et évaluée. Les offres n'atteignant pas ce seuil seront rejetées et leur fichier comportant l'offre financière ne sera pas ouvert ;

B. Évaluation financière (notée sur 30 points)

L'évaluation financière ne concerne que les offres ayant validé l'étape technique. L'offre financière la plus basse parmi les offres techniquement qualifiées obtient la note maximale de 30 points ; les autres offres sont notées proportionnellement selon la formule :

Note financière = 30 x (Offre financière la plus basse / Offre financière du soumissionnaire évalué)

Score final

Le score final de chaque soumissionnaire qualifié correspond à la somme du score technique (sur 70 points) et du score financier (sur 30 points), soit une note globale sur 100 points. Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié ayant obtenu le score final le plus élevé.

Counterpart se réserve le droit de :

- Mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat ;
- Attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans son intérêt ;
- Annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA ne participera pas à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour le service en question.

7. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

a. Dépôt physique des dossiers

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra deux volumes distincts : (a) un dossier technique et (b) un dossier financier. Les offres techniques et financières seront enregistrées sur deux différentes clef USB ; chaque clef USB sera emballée dans une enveloppe distincte portant la mention « Offre Technique » ou « Offre Financière ». L'ensemble des deux enveloppes sera contenu dans une grande enveloppe portant mention de l'intitulé du marché, sans précision du nom de l'entreprise.

Dans le cadre de cette candidature, les version papiers des dossiers (techniques et financière) ne sont pas requises.

Le dépôt physique des offres se fera dans les locaux de Counterpart à Cotonou (Parcelle k. Lot 439 sise à togbin zone3).

Le prix ne doit apparaître dans aucun document du dossier technique, sous peine de rejet de l'offre.

b. Dépôt en ligne

Conformément à la méthode d'ouverture et d'évaluation des offres en deux étapes (évaluation technique puis évaluation financière), chaque soumissionnaire devra présenter son offre sous la forme de deux (02) fichiers PDF distincts, clairement dénommés comme suit :

- **1. Offre technique**
- **2. Offre financière**

Les deux fichiers doivent être envoyés ensemble, en pièces jointes du même courriel, exclusivement à mgd.benin@counterpart.org au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées en première page. L'offre financière ne doit en aucun cas être fusionnée avec l'offre technique : le prix ne doit apparaître dans l'offre technique, sous peine de rejet de l'offre. Cette séparation permet à Counterpart de procéder à l'évaluation technique avant l'ouverture de l'enveloppe financière, réservée aux seuls soumissionnaires ayant atteint le seuil de qualification technique.

1. Dossier technique

- Extrait d'inscription au registre de commerce (RCCM), avec mention BTP ou domaine équivalent - fournir les extraits successifs en cas de modification. (Éliminatoire)
- Extrait des statuts de l'entreprise précisant la liste des domaines d'activités, si applicable ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du soumissionnaire
- Attestation d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Liste des pièces complémentaire à la phase de contractualisation
 - Attestation originale de la CNSS justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations sociales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
 - Attestation des impôts en copie légalisée, justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations fiscales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres
 - Attestation de non-faillite, de non-liquidation et de non-poursuite judiciaire, datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres, délivrée par un Tribunal de Première Instance ;
- Lettre d'accompagnement de l'offre
- Agrément d'externalisation de la SBEE. (Éliminatoire)
- Copie du certificat d'assujettissement à la TVA de l'année en cours (ou de l'année de facturation si celui-ci expire avant la facturation) ;
- Note de présentation du soumissionnaire comportant ses coordonnées et une adresse électronique valide ;

- Liste des prestations analogues fournies par le soumissionnaire (modèle en annexe) ;
- Preuves des expériences générales et spécifiques (attestations de bonne fin d'exécution et/ou PV de réception, appuyées des copies de contrats);;
- Diplômes ou attestations de formation du personnel clé, en copie légalisée ;
- Curricula Vitae du personnel clé à date récente de la soumission ;
- Preuves d'expérience du personnel clé (attestations de travail, attestations de bonne exécution, PV de réception) ;
- Copie carte d'identité et lettre d'engagement de disponibilité signé par chaque personnel clé
- Note méthodologique sur l'exécution et l'organisation des travaux ;
- Devis descriptif paraphé à toutes les pages avec la mention « Lu et approuvé, cachet » ;
- Note d'observations ou de commentaires du soumissionnaire sur le cahier des prescriptions techniques ;
- Liste des moyens matériels du soumissionnaire à affecter à la mission (modèle en annexe) ;
- Preuves de propriété (factures d'achat vérifiables) ou de location du matériel ;
- Planning execution des travaux ;
- Organigramme du soumissionnaire prenant en compte tous les postes de l'entreprise ;
- Attestation de capacité financière sans réserve, d'un montant au moins égal à la moitié du montant de l'offre. (Éliminatoire)
- États financiers des trois (03) derniers exercices, avec certification de la direction des impôts et d'un expert-comptable agréé ;
- Attestation de la visite de site, obligatoire, à la charge du soumissionnaire. (Éliminatoire)
- Garantie de soumission de cinq cent mille (500 000) francs CFA, valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission garantie bancaire à première demande émise par une banque, une compagnie d'assurances ou un organisme de caution habilité. (Éliminatoire)
- Être en mesure de fournir une assurance risque professionnel (exigible à l'établissement du contrat).

2. Dossier financier

- Bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté ;
- Devis estimatif et quantitatif rempli, signé, daté et cacheté ;
- Une attestation de capacité financière sans réserve, d'un montant au moins égal à la moitié du montant de l'offre du soumissionnaire. **(Pièce éliminatoire)**

8. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet appel d'offres doivent être envoyées par email à mgd.benin@counterpart.org au plus tard le 04 septembre 2026. Merci d'indiquer « Travaux de construction au warehouse Parakou » dans l'objet du mail.

Pas d'appels téléphoniques s'il vous plaît.

NOTIFICATION DE SÉLECTION

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, Counterpart avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par courriel.

Section 1 : Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation nécessaire pour répondre à cet appel d'offres, organisée selon les deux (02) fichiers PDF à soumettre :

A. Offre technique

- Extrait d'inscription au registre de commerce (RCCM), avec mention BTP ou domaine équivalent - fournir les extraits successifs en cas de modification. (Éliminatoire)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du soumissionnaire
- Extrait des statuts de l'entreprise précisant la liste des domaines d'activités, si applicable ;
- Attestation d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Liste des pièces complémentaires à la phase de contractualisation
 - Attestation originale de la CNSS justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations sociales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
 - Attestation des impôts en copie légalisée, justifiant que l'entreprise est à jour au regard de ses obligations fiscales jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres
 - Attestation de non-faillite, de non-liquidation et de non-poursuite judiciaire, datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres, délivrée par un Tribunal de Première Instance ;
- Lettre d'accompagnement de l'offre
- Agrément d'externalisation de la SBEE. (Éliminatoire)
- Copie du certificat d'assujettissement à la TVA de l'année en cours (ou de l'année de facturation si celui-ci expire avant la facturation) ;
- Note de présentation du soumissionnaire comportant ses coordonnées et une adresse électronique valide ;
- Liste des prestations analogues fournies par le soumissionnaire (modèle en annexe) ;
- Preuves des expériences générales et spécifiques (attestations de bonne fin d'exécution et/ou PV de réception, appuyées des copies de contrats) ;;
- Diplômes ou attestations de formation du personnel clé, en copie légalisée ;
- Curricula Vitae du personnel clé à date récente de la soumission ;
- Preuves d'expérience du personnel clé (attestations de travail, attestations de bonne exécution, PV de réception) ;
- Copie carte d'identité et lettre d'engagement de disponibilité signé par chaque personnel clé

- Note méthodologique sur l'exécution et l'organisation des travaux ;
- Cahier des prescriptions techniques ou devis descriptif paraphé à toutes les pages avec la mention « Lu et approuvé, cachet » ;
- Note d'observations ou de commentaires du soumissionnaire sur le cahier des prescriptions techniques ;
- Liste des moyens matériels du soumissionnaire à affecter à la mission (modèle en annexe) ;
- Preuves de propriété (factures d'achat vérifiables) ou de location du matériel ;
- Planning execution des travaux ;
- Organigramme du soumissionnaire prenant en compte tous les postes de l'entreprise ;
- États financiers des trois (03) derniers exercices, avec certification de la direction des impôts et d'un expert-comptable agréé ;
- Attestation de la visite de site, obligatoire, à la charge du soumissionnaire. (Éliminatoire)
- Garantie de soumission de cinq cent mille (500 000) francs CFA, valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission garantie bancaire à première demande émise par une banque, une compagnie d'assurances ou un organisme de caution habilité. (Éliminatoire)
- Une assurance risque professionnel (exigible à l'établissement du contrat).

B. Offre financière

- Bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté ;
- Devis estimatif et quantitatif rempli, signé, daté et cacheté ;
- Une attestation de capacité financière sans réserve, d'un montant au moins égal à la moitié du montant de l'offre du soumissionnaire. (**Pièce éliminatoire**)

Section 2 : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : **Counterpart International Benin**

(Parcelle k. Lot 439 sise à togbin zone3)

Référence : **Travaux de construction au warehouse**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de l'offre mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA. En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, Communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____

9. NATURE DU CONTRAT

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu.

Le règlement se fera comme suit : Paiement de 100% à la livraison.

Tous les paiements seront effectués en XOF, par chèque ou par virement à l'ordre du fournisseur.

10. Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement ou composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____

11. RESERVES

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes est de la seule responsabilité du soumissionnaire. Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives. Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes : • Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat. • Bien que la préférence soit

accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou • Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole. • Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART

12. ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET DES TERMES ET CONDITIONS

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu consent aux termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart (<https://www.counterpart.org/terms> and conditions/), et donne à Counterpart International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des États Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

13. MODIFICATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET OFFRES REÇUES

Counterpart peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions. 2. Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.

Les Modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.